Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260305-09_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 5 mars 2026

Le cinq mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur René BOUAN, Maire.

Etaient Présents : AILLET Louis, BOUAN Chantal, BOUAN René, DAUNAY Loïc, LEBORGNE Régine, MARTIN Françoise, MENIER Mireille, PLESTAN Sylvaine, PORCHER Aurélie, RAULT Philippe, ROBISSOUT Josiane, SCHMITT Thomas, SORGNIARD Catherine et SUIRE Thierry.

Excusés : AUBIN William.

Secrétaire de séance : PORCHER Aurélie

2026.09 – Budget Commune – Adoption du Compte Financier Unique 2025

Après vérification par l'ordonnateur et le comptable des écritures du Compte Financier Unique, qui constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion, il est donné lecture des résultats 2025 du budget communal.

Budget Commune - Section de FONCTIONNEMENT			
Dépenses			
Chapitre	Intitulé	BP 2025 / DM	CFU 2025
011	Charges à caractère général	267 450 ,00	214 779,89
012	Charges de personnel	376 100,00	350 958,13
014	Atténuation de produits	45 129,00	44 929,00
023	Virement section investissement	250 000,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 037,05	13 037,05
65	Autres charges de gestion courante	102 823,77	40 851,53
66	Charges financières	21 855,60	21 355,60
67	Charges exceptionnelles	200,00	47,04
68	Donations aux provisions et dépréciations	6 321,03	2 039,43
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 082 916,45	687 997,67
Recettes			
Chapitre	Intitulé	BP 2025 / DM	CFU 2025
013	Atténuation de charges	5 000,00	14 175,09
70	Produits des services du domaine et ventes diverse	127 880,00	130 291,88

Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260305-09_2026-DE

73	Impôts et Taxes	138 244,00	184 564,45
731	Fiscalité locale	363 097,00	331 025,00
74	Dotations – Subventions et participations	159 183,54	178 998,54
75	Autres produits de gestion courante	24 810,00	23 905,28
76	Produits financiers	3,00	9,30
77	Produits exceptionnels	0,00	8 976,78
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		818 217,54	871 946,32
002	Résultat de fonctionnement reporté	264 698,91	264 698,91
TOTAL RECETTES avec report du résultat		1 082 916,45	1 136 645,23

Section de Fonctionnement

Dépenses ..... 687 997.67 €
Recettes ..... 871 946.32 €
Soit un EXCEDENT de ..... 183 948.65 €
Avec Excédent 2024 de ..... 264 698.91 €
Soit EXCEDENT TOTAL de ..... 448 647.56 €

Budget Commune - Section d'INVESTISSEMENT			
Dépenses			
Chapitre	Intitulé	BP 2025/DM	CFU 2025
16	Emprunts et dettes assimilées	37 482,31	36 482,31
20	Immobilisations incorporelles	500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	12 780,00	2 188,73
21	Immobilisations corporelles	55 472,00	19 820,33
23	Immobilisations en cours	1 039 187,65	374 764,07
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 145 421,96	433 255,44

Recettes			
Chapitre	Intitulé	BP 2025/DM	CFU 2025
021	Virement section fonctionnement	250 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260305-09_2026-DE

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 037,05	13 037,05
10	Dotations, Fonds divers et réserves	238 164,81	238 469,91
13	Subventions d'investissement	376 735,10	135 561,66
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		877 936,96	387 068,62
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	267 485,00	267 485,00
TOTAL RECETTES avec report du résultat		1 145 421,96	654 553,62

Section d'investissement

Dépenses ..... 433 255.44€
Recettes ..... 387 068.62 €
Soit un Déficit de ..... 46 186.82 €
Avec Excédent 2024 de ..... 267 485.00 €
Soit un EXCEDENT TOTAL de ..... 221 298.18 €

Reste à réaliser 2025
Dépenses ..... 406 821.47€
Recettes ..... 241 173.44 €
Soit un Déficit de ..... 165 648.03 €

Soit un EXCEDENT TOTAL d'investissement de : 55 650.15 €

Le Maire invite les conseillers municipaux à faire part de leurs questions et observations sur le Compte Financier Unique.

Afin de permettre aux conseillers municipaux de procéder au vote du Compte Financier Unique 2025, Monsieur le Maire quitte la séance et le conseil municipal désigne un président de séance (Régine LEBORGNE).
Le président soumet le Compte financier unique 2025 à l'approbation des conseillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Adopte le Compte Financier Unique 2025 tel qu'il est présenté ci-dessus.**

Pour extrait conforme,
Le 5 mars 2026
Le Maire,
René BOUAN

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)